



Paris, le 13 avril 2021

PRIME D'INTÉRESSEMENT C'EST A VOUS DÉCIDER !

Dans les prochaines semaines, chaque agent de Pôle emploi sera convié à s'exprimer par référendum d'entreprise sur la mise en place d'une prime d'intéressement à Pôle emploi.

La CFDT, la CFE-CGC et le SNAP ont décidé de signer l'accord « Intéressement », ce qui est insuffisant pour le rendre applicable.

Les autres organisations ont refusé cette prime.

**COMME LA LOI NOUS LE PERMET,
NOUS AVONS DEMANDÉ LE RÉFÉRENDUM D'ENTREPRISE
POUR VOUS DONNER L'OPPORTUNITÉ DE VOUS EXPRIMER.**

**A VOUS DE DÉCIDER S'IL FAUT ACCEPTER LE VERSEMENT
D'UNE PRIME D'INTÉRESSEMENT POUR TOUS.**

Le budget alloué est de 18 Millions €. Ce budget supplémentaire sera définitivement perdu si cet accord « Intéressement » ne se met pas en place.

A VOUS DE VOUS EXPRIMER ! A VOUS DE DÉCIDER !